

Il suffirait d'abroger la loi NOME pour que nos entreprises deviennent plus compétitives !

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 11 décembre 2022



Ligne RTE (aujourd'hui séparé d'EDF) en pleine montagne.

[Pour rappel, la loi NOME.](#)

Promulguée le 7 décembre 2010, la loi NOME, pour *Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité*, prévoit l'**aménagement de la concurrence** entre les producteurs et fournisseurs

d'électricité. En France, le marché de l'électricité et du gaz est **ouvert à la concurrence** dès **1999** pour les entreprises grosses consommatrices d'énergie et depuis **2007** pour les particuliers.

ORIGINE

La loi NOME est conçue dans le contexte de mise en **application du droit européen relatif à la concurrence**.

De plus, l'ouverture à la concurrence et la réalisation d'un marché unique à l'échelle européenne s'inscrivent dans le cadre de la politique énergétique de l'UE.

À la fin des années 2000, l'État français fait l'objet de deux **procédures** de la part de la **Commission européenne** pour l'infraction des normes communautaires. Selon la Commission, EDF, producteur et fournisseur historique, bénéficie d'un **avantage déloyal** en achetant de l'électricité aux centrales nucléaires à un coût relativement bas et stable. De plus, les tarifs réglementés d'achat d'électricité, pour les entreprises ayant des consommations importantes ou moyennes, sont considérés comme des **aides d'État contraire au droit européen**.

Etc...

Aujourd'hui la situation se révèle tout autre !

Sous couvert d'une concurrence entre producteurs et fournisseurs (48 en France si on prend en compte élect. et gaz !), la vente par EDF est interdite au niveau de l'industrie**, au prétexte que ce serait une aide de l'Etat !!!*

** : en réalité, EDF est déjà découpée en EDF production, RTE transport, ENEDIS et 47 autres pour la commercialisation de l'électricité. Pire, se profilait le projet Hercule pour dilapider EDF à l'avantage d'actionnaires, principe bien connu, tout ce qui rapporte doit être privatisé !*

*** : à partir de 36kWh de puissance, les entreprises sont soumises au coût de l'électricité **conditionné** par la loi NOME...*

En effet si nos industriels pouvaient se fournir à prix

coûtant, voire légèrement plus pour aider EDF à se remettre en route, ils auraient maintenant un avantage sur les autres industriels européens, ce qui changerait après bien des avatars « fort concurrentiels » qui leur ont été imposés. Ceci aussi par rapport à bien d'autres pays au monde, la crise du gaz et autres énergies fossiles touchant les pays industriels.*

Vous n'y pensez tout de même pas !

**** : travailleurs d'autres pays, dumping social et fiscal au sein de l'UE elle-même ! CHUT !***

Seuls les fournisseurs de pétrole et de gaz amassent sans effort des fortunes. Des fortunes qui leur permettront d'acheter la planète entière, et là, surtout pas de concurrence ... du nucléaire français !!!*

**** : L'Arabie s'émancipe de la tutelle US. Mohammed ben Salman s'est particulièrement rapproché de la Russie et de la Chine. Malgré l'intervention de Biden informé du danger pour les USA, l'OPEP n'augmentera pas sa production... La Chine, elle, a construit un EPR en 5 ans avec des normes loin d'être aussi draconiennes que celles imposées à EDF (par les écolos), Chine qui n'a pas sacrifié ses compétences ouvrières contrairement à la France obligée d'aller chercher soudeurs et métalliers aux USA ou ailleurs (Note en fin d'article) ! Quelle déchéance !***

Quant aux nouvelles énergies renouvelables qui devaient limiter le recours aux énergies fossiles, elles étaient facilement 3 fois plus coûteuses. Je dis « étaient » . Avec la crise occasionnée par la soumission de l'Europe à l'impérialisme US (je peux employer le terme impérialisme, les faits sont là) voulant établir un glacis militaire autour de la Russie, elles deviennent pratiquement concurrentielles même si leur utilisation est capricieuse (pas de meilleure occase pour nous les imposer !)...

Finalement, les règles concurrentielles imbéciles entre sociétés interdisent la concurrence entre Etats, et nous nous y plions !

Ailleurs, on est moins stupide !

Un seul exemple, l'Espagne*, pourtant gérée par les socialistes du PSOE**, a suspendu l'application en question, le moins à faire. **La France superbe dans son orgueil de créatrice de l'UE et de solidarité exemplaire, préfère crever la gueule ouverte avec Minus aux commandes.**

* : Espagne qui dépend pourtant du gaz et de l'éolien, donc qui y a moins intérêt que la France...

** : le PSOE se refait une santé actuellement face au PP et à Vox !

Les conséquences sont là. Nombre de nos usines, PPE, PME suspendent leurs activités, voire ferment, certaines migrent déjà sous des cieux moins idiots ! Minus et son gouvernement de tarés préfèrent la chute de la France, de ses industries, que de reconnaître le ridicule de leur politique. Vous vous rendez compte, en plus, les entreprises fonctionnant consommeraient de l'élect., assurément les délestages se succèderaient confirmant à la face du peuple l'incurie, si ce n'est pire, qui les caractérise !

Tout le monde n'est pas perdant dans l'affaire !

Posons nous la question : où va l'argent entre le coût d'achat de l'élect. à EDF et la vente aux entreprises, moins aux particuliers ?

Dans un article précédent, en tenant compte du prix européen moyen du gaz en octobre 2022, démonstration a été faite que l'électricité produite en France par EDF a vu son coût augmenter de 34% environ, coût a priori de vente aux fournisseurs (calculs validés par le site officiel des fournisseurs d'énergie considérant 35,4% au 1er février 2022).

Le prix du gaz, rappelons-le, « dicte » le prix de toute énergie en UE, son augmentation est de l'ordre de 460%*. Où passe la différence entre les 34% et les 460% ?

La réponse est claire, **les distributeurs encaissent****, l'Etat aussi avec les taxes qui en découlent. Certes il peut quelque part de jouer les bons princes, mais il n'est pas

douteux qu'il creuse encore plus le déficit national !

** : Des aigrefins profitent de la confusion : des artisans, des commerçants annoncent que leur facture d'électricité va être multipliée par 10 (au lieu de 5 et 6 pour suivre une loi déjà stupide) !*

*** : Sur le site officiel des fournisseurs d'énergie, on apprécie le maquis incompréhensible dans lequel se trouve le consommateur ordinaire, même s'il paraît privilégié par rapport aux entreprises !*

Certes la grogne s'installe, mais quelle sera son effet ?

De petits industriels, des artisans se mobilisent, protestent et se préparent à protester encore... Quelle force représentent-ils face à la stupidité de nos gouvernants ?

Pour ma part, j'irai les soutenir si j'en ai l'occasion !

Si cela pouvait leur servir, servir notre pays, servir les Français (écologistes exclus cela s'entend !)...

Note : les causes de la perte des compétences ouvrières, je les connais bien comme ancien professeur de l'enseignement professionnel. Dans la lignée de Bourdieu, le monde enseignant, prétendant combattre les inégalités sociales, a considéré le monde du travail comme symbole d'échec social. Sa solution, tout jeune devait en être écarté ! D'où les 80% au Bac de Chevènement désormais largement dépassés, les passages automatiques en classes supérieures sans le niveau adéquat, la disparition de véritables formations professionnelles de toute façon privées de candidats... A contrario, la poudre aux yeux s'est développée dans ce qui subsistait : le Bac pro., la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) souvent surfaite, puis le BTS galvaudé ne garantissant guère le niveau d'un ouvrier qualifié doté d'un CAP des années 70, années qui ont vu la construction des centrales nucléaires françaises !*

** : questionnaire : savez-vous faire ceci ? ==>si oui cochez la casse ! Aucun test de vérification...*